

Ecole élémentaire  
Rue Saubotte  
33540 Sauveterre-de-Guyenne  
☎ : 05 56 71 50 91  
[ce.0332165z@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.0332165z@ac-bordeaux.fr)

CONSEIL D'ÉCOLE 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE  
Mardi 12 novembre 2024  
PROCÈS-VERBAL



DSDEN 33  
Circonscription de La Réole

Ouverture du conseil d'école à 18h15.

**Présents :**

**Municipalité**

Mme SENAMAUD, Adjointe au Maire (Education, sport et culture)

**Professeurs des écoles**

Mme TOURAILLE (directrice et présidente de séance), Mme LOBRE, Mme AT, Mme GUIRAL, Mme HADDACH, M. NONIER, Mme BARDET, Mme TRAVERSO, Mme LOPEZ (secrétaire de séance)

**Représentants des parents d'élèves (RPE)**

Mme RUBECK, Mme MORIN, Mme BOURNERIE, Mme BENEY SERAL, Mme MARSALET, Mme LENDORMI, Mme THOMAS-LABADIE, Mme PIN, M. ROBERT, Mme TRAVANUT-FROUIN

**Invités**

M. CLAVERIE, Responsable du Pôle écoles et sport  
Mme ANTOINE, Responsable du périscolaire

**Excusés :**

M. PAULY, Inspecteur de l'Éducation nationale  
M. MIQUEU, Maire  
Mme BERNEDE, parent  
Mme MORIN, parent  
Mme DUCHENE, psychologue scolaire  
Mme BAZZANI, Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale

**Règlement intérieur du Conseil d'école : fonctionnement et rôle du conseil d'école**

Le conseil d'école, sur proposition du directeur d'école, vote le règlement intérieur de l'école.

Il donne son avis sur les questions concernant la vie de l'école (actions pédagogiques et éducatives, utilisation des moyens alloués à l'école, conditions d'intégration des enfants en situation de handicap, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène scolaire, protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire, respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République).

Il donne son avis sur l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.

**Approbation du compte-rendu du conseil précédent**

**Elections des RPE**

Les élections des Représentants des Parents d'Élèves ont eu lieu le vendredi 11 octobre 2024.

Sur 264 parents inscrits sur la liste électorale, 98 ont voté ce qui représente un taux de participation de 37,12 %.

Les titulaires sont Mme RUBECK, Mme BERNEDE, Mme TRAVANUT-FROUIN, Mme MORIN, Mme THOMAS-LABADIE, M. ROBERT, Mme MARSALET et Mme LENDORMI. Les suppléants sont Mme PIN, Mme MALAMBIC, Mme ROBERT, Mme LUMEAU, Mme BOURNERIE, Mme OLIVIER et Mme BENEY-SERAL.

EDUCATION NATIONALE

## **I) Fonctionnement de l'école**

### ***a. Règlement intérieur de l'école***

Aucune modification n'a été apportée au règlement de l'école cette année.  
Le règlement, soumis au vote, est adopté à l'unanimité.

### ***+ Présentation de la charte de la laïcité et de la charte de la diversité***

### ***b. Mise en œuvre du programme PHARe***

L'école, comme l'ensemble des écoles de la circonscription, a la labellisation PHARe niveau 1. Cela signifie :

- \_ que les enseignants ont suivi une formation spécifique il y a deux ans,
- \_ qu'un plan de prévention a été établi, il est en cours de réactualisation.

Des séances de sensibilisation au harcèlement scolaire ont été ou vont être organisées dans chaque classe dans le cadre de l'enseignement moral et civique.

Chaque élève du CE2 au CM2 a répondu à un questionnaire sur le harcèlement.

L'école doit essayer d'obtenir la labellisation niveau 2, des ateliers avec les parents vont être organisés et les élèves vont participer à des temps forts autour du harcèlement. Des lectures sur ce thème sont organisées durant la pause méridienne par les services civiques de l'école + participation au prix Non au harcèlement.

### ***Présentation du protocole harcèlement***

Comme chaque année, une information à ce sujet va être envoyée aux parents par courriel.

Le protocole harcèlement intervient en cas de suspicion de harcèlement, il consiste en des entretiens avec la victime, les témoins, les auteurs et les parents. Ces entretiens sont faits par le référent harcèlement de l'école (actuellement, Mme TOURAILLE) avec l'assistance de la psychologue scolaire et d'un représentant de l'inspecteur.

Avant de mettre en place ce protocole, l'équipe enseignante peut passer par la méthode dite de « préoccupation partagée » qui implique tous les acteurs afin d'arrêter la situation de harcèlement, il s'agit d'une approche non blâmante validée par l'éducation nationale.

### ***c. Sécurité à l'école***

#### ***Exercice d'alerte incendie***

L'exercice d'alerte incendie s'est déroulé le mardi 1er octobre 2024. L'évacuation s'est effectuée dans le calme.  
Le second exercice est programmé le lundi 31 mars 2025.

#### ***Exercice d'alerte intrusion***

L'exercice d'alerte intrusion a lieu le mardi 15 octobre 2024 en présence de la gendarmerie. Le plan établi suite à l'exercice de l'année 2023-2024 a été mis en œuvre : évacuation du bâtiment annexe et confinement à l'étage pour le bâtiment principal. Des améliorations techniques ont été suggérées par le référent gendarmerie. L'exercice s'est déroulé dans le calme.

L'exercice PPMS risques majeurs se déroulera normalement le mardi 11 février.

### ***d. Coopérative scolaire***

Les mandataires du compte OCCE 33 sont Mme TOURAILLE et Mme AT. Le 30 septembre, le bilan financier a été envoyé au siège de l'OCCE. Les comptes avaient été vérifiés en présence de parents d'élèves.

Cette coopérative permet de financer des ateliers au cours de sorties scolaires, l'assurance de l'école et l'achat de matériel ainsi que de payer des intervenants et certains transports scolaires.

Les recettes proviennent essentiellement des contributions des familles sollicitées dans l'année et des actions menées.

#### Bilan financier

Le solde au 30/09/2024 était de 7123,24 €. Cette année, la coopérative scolaire a déjà financé la sortie des CP-CE1 à CAP SCIENCES ainsi que le projet autour des Gallo-romains de la classe de CM1-CM2 de Mme GUIRAL.

La coopérative scolaire renouvelle les actions menées l'année dernière :

- \_ appel à cotisations,
- \_ photos de classe (en cours)
- \_ marché d'hiver, le mardi 17 décembre 2024.

#### ***e. Utilisation des locaux scolaires***

Comme l'année dernière, les locaux scolaires peuvent être occupés dans le cadre de formations + utilisation de la cuisine les 29 et 30 novembre dans le cadre du Téléthon.

#### ***f. Point sur les effectifs***

L'effectif est actuellement de 161 élèves avec une demande de radiation en CM1 pour la fin de la semaine.

Répartition pédagogique 2024/2025											
Mme LOBRE		Mme TOURAILLE	Mme LOPEZ	Mme HADDACH		Mme GUIRAL		Mme TRAVERSO		M. NONIER	
CP	CE1	CE2	CE1	CP	CE2	CM1	CM2	CM1	CM2	CM1	CM2
15	6	26 <sup>(1)</sup>	21 <sup>(2)</sup>	8	15	10 <sup>(1)</sup>	13 <sup>(1)</sup>	13	11	11 <sup>(2)</sup>	12
21		26	21	23		23		24		23	

<sup>(1)</sup> dont 3 inclusions ULIS

<sup>(2)</sup> dont 2 inclusions ULIS

<sup>(3)</sup> dont 2 inclusions ULIS

<sup>(4)</sup> dont 3 inclusions ULIS

<sup>(5)</sup> dont 2 inclusions ULIS

⇒ 12 élèves sont rattachés au dispositif ULIS

Moyenne d'élèves par classe : 23

Prévision pour la rentrée 2025 : 149 élèves

#### **g. Communication**

N'hésitez pas à dialoguer avec les enseignants et les personnes qui s'occupent de votre enfant.

- **Parents / Enseignants**

La communication se fait par l'intermédiaire du cahier de liaison, par mail ([ce.0332165z@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.0332165z@ac-bordeaux.fr)) ou par téléphone (05 56 71 50 91). Veuillez privilégier l'utilisation des mails.

- **Parents / Direction**

Les jours de décharge de la directrice étant le mardi et un lundi sur trois.

**Rappel** : un envoi par mail n'induit pas forcément une réponse immédiate. Les enseignants ainsi que la directrice ont droit à la déconnexion.

- **Parents / Mairie**

La communication se fait sur place, par téléphone (05 56 71 50 43) ou par le biais du site internet de la mairie : <https://www.sauveterre-de-guyenne.fr/>  
Mail accueil mairie [accueil@sauveterre-de-guyenne.fr](mailto:accueil@sauveterre-de-guyenne.fr)

## II) Projets et vie de l'école

### **Rappel du projet d'école (2021-2025)**

Les axes du projet d'école sont les suivants :

- \_ Axe 1 : axe référencé à la liaison école/collège (travail sur la fluence)
- \_ Axe 2 : axe référencé à la liaison GS/CP
- \_ Axe 3 : axe référencé à l'Éducation au Développement Durable
- \_ Axe 4 : le climat scolaire

#### **a. Projets concernant l'école**

*Le Prix des Incorruptibles est remis en place cette année au sein de la bibliothèque.*

Ce prix littéraire a pour objectif de proposer des sélections d'albums et de romans de qualité à un maximum d'enfants afin de les amener à la lecture plaisir. Les élèves volontaires vont lire une sélection d'ouvrages et voter pour leur livre préféré.

*Vendée Globe* : course suivie dans plusieurs classes.

*Téléthon* : partenariat école/périscolaire : ateliers entre midi et deux (atelier affiche pris en charge par les services civiques + ateliers de motricité par le périscolaire)

*Festivités de fin d'année offertes par la mairie* : livres offerts aux élèves, spectacle de Noël le jeudi 19 décembre et goûter de Noël le vendredi 20 décembre.

+ marché de Noël et préparation de chants de Noël pour visite des personnes âgées à l'EHPAD

*Semaine de la nature* : travail autour de l'observation des oiseaux (valise réservée auprès de l'OCCE)

*Savoir-rouler à vélo* : classes de cm1-cm2, projet avec l'UFOLEP et les intervenants mairie (21 -23 juin)

#### **b. Projets de classe**

CP-CE1 de Mme LOBRE

Projets autour des différentes périodes historiques : pour cette période, la préhistoire.

CP-CE2 de Mme HADDACH

Activités sur le thème du tour du monde (chansons) en vue d'une représentation devant les parents.

CE1-CE2 de Mme LOPEZ

Semaine du goût : ateliers de dégustation, travail sur la langue et les saveurs

Vendée Globe : travail autour de la voile + océans et continents

CE2 de Mmes TOURAILLE et AT

Radio Pili (action nationale d'éducation aux médias conçue et mise en œuvre par l'OCCE) : enregistrement de deux émissions de radio.

14/12 : intervenant puis 2 séances d'enregistrement

CM1-CM2 Mme GUIRAL

Vendée Globe : géographie + sciences (météo)

CLEM sur Villa Gallo Romaine (inter archéo 6/12 pour trier objets et présenter le métier ; une pratique plastique prévue dont mosaïques)

23/05 : sortie à Loupiac avec visite du site + jeu de piste et atelier plastique

Travail autour de la programmation + emprunts de robots auprès de la bibliothèque

CM1-CM2 Mme TRAVERSO

Vendée Globe : projet transdisciplinaire

Littérature / Histoire de arts : projet Autour du monde

ULIS – Mme BARDET

Participation au concours de bande dessinée mis en œuvre par l'association Hippocampe, commun à tous les dispositifs ULIS de France – Thème de cette année : Ma vie de gourmandise

### ***b. Accueil périscolaire***

Le midi : une activité encadrée pour chaque service, qui dépend de l'adulte qui encadre (coloriages, activités sportives...) + jeux libres

Aide aux devoirs

Activités manuelles + jeux

Multisport

Mini stages avec activités extérieures

### ***c. Téléthon***

Le Téléthon aura lieu les 29 et 30 novembre. La tombola est reconduite cette année.

A cette même occasion, la FCPE organise un marché de Noël, avec restauration sur place le midi, le dimanche 24 novembre.

Les bénéfices des ventes seront reversés au profit de l'AFM.

## **6) Parcours de l'élève**

### ***a. Dispositifs d'aide***

#### *Pôle ressource*

Cette structure mise en place au niveau de la circonscription est pilotée par l'inspecteur de l'éducation nationale. Elle vise à prévenir les difficultés apparaissant dans les écoles, qu'elles soient d'ordre pédagogiques ou comportementales.

#### *Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficultés*

Le RASED est une des composantes du pôle ressource dont l'une des missions est d'accompagner les élèves en difficulté. Il regroupe différents acteurs : les enseignants spécialisés et le psychologue scolaire.

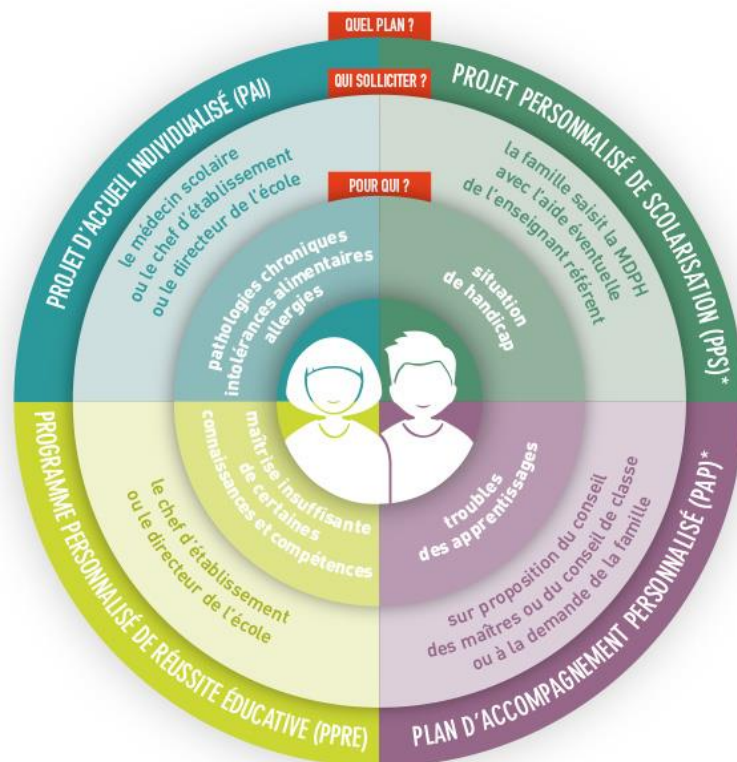
#### *Activités Pédagogiques Complémentaires*

Les APC ont lieu trois fois par semaine de 11h45 à 12h15 pour le cycle 3 et de 12h45 à 13h15 pour les cycles 2. Elles permettent aux enseignants d'apporter aux élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage, un accompagnement différencié et adapté à leurs besoins au sein d'un petit groupe de travail (6 élèves maximum).

#### *Stages de réussites*

Les stages de réussites auront lieu cette année du 7 au 10 juillet 2025 et du 25 au 28 août 2025.

Les différents plans (PPS, PAP, PPRE, PAI)



(\*) Les élèves "dys", en fonction de leur besoin et du souhait de la famille, peuvent relever soit d'un PAP, soit d'un PPS.

### b. Structures spécialisées

#### Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

Une ULIS est un dispositif qui accueille des élèves en situation de handicap. Ce dispositif offre aux élèves qui en bénéficient une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins avec des temps d'inclusion dans leur classe de référence (classe d'âge), essentiellement dans les disciplines dites transversales, et des temps de regroupement dans le dispositif.

D'autres structures spécialisées accueillent les élèves en situation de handicap : l'hôpital de jour, les instituts médico-éducatif (IME), le service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD).

### c. Santé des élèves

Intervention de M.DUCOUSSO, infirmier du collège, le mardi 30 septembre dans le cadre de la semaine de la vue, dans les classes de CP.

### c. Liaison École/Collège

\_ Le cross du collège n'a pu avoir lieu le 18 octobre en raison de la météo.

\_ Le conseil école/collège a eu lieu le lundi 30 septembre afin de prendre connaissance des résultats des évaluations nationales 6<sup>ème</sup>.

- Décembre : Le professeur d'histoire du collège viendra observer une séance dans la classe de Mme Guiral afin d'échanger sur les différences de pratiques.

## MAIRIE

En cas de difficultés en raison des travaux, les familles sont invitées à en informer la mairie rapidement afin que des solutions soient proposées au plus vite.

***Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 25 mars 2025 à 18h15.***

La séance est levée à 19h45.

Fait à Sauveterre -de-Guyenne, le 14 novembre 2023

La directrice,  
Présidente du Conseil d'École  
Mme TOURAILLE

La secrétaire de séance  
Mme LOPEZ